

MODALITÉS DE PERSONNALISATION D'ACCÈS À LA FORMATION

Nous proposons des formations courtes qui ne nécessitent pas de compétences spécifiques à l'entrée en formation. Le pré-requis général des formations est unique : le/la stagiaire doit disposer d'un niveau B2 de compréhension et d'expression de la langue française pour les formations.

Le processus d'inscription administratif (en inter ou intra) s'enclenche à la réception d'une demande d'information ou de devis/programme, par mail sur notre boîte contact@avft.org ou formation@avft.org.

A/ Modalités générales d'accès aux formations

L'AVFT se réserve le droit de ne pas donner suite à un projet de formation dont l'évaluation des attentes et du contexte indique que la problématique des violences sexistes et sexuelles est intégralement ou partiellement délaissée par l'employeur-se.

L'AVFT se réserve le droit d'accepter ou non les différentes sollicitations qui ne font pas partie des prestations proposées dans le catalogue, en fonction de ses ressources (coût, temps, équipe disponible) et de l'objet de la sollicitation.

B/ Modalités de personnalisation d'accès aux formations en inter-entreprise

La réception d'une demande d'information ou de devis/programme par mail ou téléphone nous permet de vérifier les deux éléments d'adaptation :

- un niveau B2 ;
- le champ professionnel du/de la stagiaire.

Le contact par mail est rendu obligatoire de fait (même s'il y a eu un appel avant) pour l'inscription à la formation, il permet de confirmer l'utilisation de la langue française à l'écrit pour répondre aux mails, l'inscription concernant une personne vraisemblablement de niveau B2 minimum.

Lors des échanges par mail et par le biais de la fiche premier contact nous avons connaissance du domaine professionnel dans lequel exerce le/la stagiaire et/ou de sa mission attribuée dans le cadre professionnel afin de s'assurer de l'adaptation de la formation.

En fonction de ces éléments :

- Adaptation à priori à la formation : envoi du programme détaillé et du devis.
- Inadaptation à priori : orientation vers d'autres formations plus adaptées, voire d'autres organismes.

MODALITÉS DE PERSONNALISATION D'ACCÈS À LA FORMATION

C/ Modalités de personnalisation d'accès aux formations en intra-entreprise

La réception par mail d'une demande d'information, de devis, ou de programme pour l'organisation d'une formation en intra, sur site fait systématiquement l'objet d'une demande de précision sur les attentes de formation ainsi qu'une proposition de rendez-vous téléphonique.

L'entretien téléphonique est systématique avec les commanditaires (chefs de service, coordinatrice, référent pour l'équipe...), entre autres, pour demander des indications sur :

- Les attentes de formation et le contexte de la structure ;
- Les compétences visées pour les participant·es ;
- Le contexte, l'origine du projet de formation ;
- Les antécédents de formation dans la structure ;
- Les modalités logistiques (horaires, lieux, salles, supports pédagogiques, aménagements pour les personnes en situation de handicap, etc.) ;
- Les modalités d'information et de convocation des stagiaires ;
- Les modalités administratives.

Ces entretiens peuvent être, le cas échéant, réalisés en face à face lors d'une réunion ou d'un entretien dans nos locaux ou directement dans les structures commanditaires.

À la suite de ce/ces entretiens, un programme de formation et une convention de formation sont envoyées et un temps de préparation permet d'ajuster le déroulé prévisionnel de la formation aux groupes de stagiaires, contexte professionnel, problématiques structurelles, etc.

Certaines formations que nous menons en intra nécessitent un prérequis, il s'agit de formation complémentaire à une première session de formation. Le pré-requis sera donc d'avoir suivi la première formation.